



Conditions générales de participation à la Semaine multisports 2026

1. Champ d'application

Le présent document définit les conditions de participation à la semaine multisports qui se tiendra du 10 au 14 août, organisée par la commune de Pregny-Chambésy en collaboration avec l'association KID'Sport et les associations locales: JUDO, FSG Pregny-Chambésy, Tennis Club et Squash. Toute inscription implique l'acceptation de ces conditions.

2. Acceptation des conditions générales

En cochant la case « J'ai lu, compris et accepté les conditions générales » sur le formulaire d'inscription en ligne, le ou la client-e reconnaît avoir préalablement pris connaissance desdites conditions générales et déclare les accepter sans réserve. Le ou la client-e déclare être âgé-e d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer l'achat de la prestation en ligne.

• Une i-signature électronique obligatoire est requise à la fin du formulaire d'inscription en ligne. Cette signature atteste que le parent ou le représentant légal a pris connaissance et accepte l'ensemble des conditions générales, y compris les clauses concernant le droit à l'image et l'autorisation parentale pour rentrer seul. Aucun autre formulaire papier ne sera demandé.

3. Participants

Cette semaine multisports s'adresse UNIQUEMENT aux enfants âgés de 6 à 12 ans résidant officiellement* sur la Commune. Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription est passible d'expulsion. Le nombre de participants pour cette semaine multisports est limité à 30 enfants. Les enfants sont répartis sur 3 groupes : 6-8 ans; 8-10 ans; 10-12 ans.

*Enregistré auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

4. Langue

Les enfants inscrits à cette semaine multisports doivent savoir suffisamment parler le français pour comprendre les moniteurs et les autres enfants et se faire comprendre. Un enfant qui ne remplirait pas cette condition ne peut pas participer au camp. Le cas échéant, les parents seront tenus de venir le chercher immédiatement. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

5. Lieu

La semaine multisports aura lieu sur divers sites de la Commune :

- Le Squash Club de Genève, chemin du Joli-Bois 3, 1292 Pregny-Chambésy
- Centre sportif et de loisirs des Châtaigniers, chemin des Châtaigniers 28, 1292 Pregny-Chambésy
- Salle de gym de l'école de Valérie, chemin de Valérie 25, 1292 Pregny-Chambésy
- Parc de la Mairie, Route de Pregny 47, 1292 Pregny-Chambésy
- Sortie spéciale : Piscine de Lancy, le vendredi après midi si la météo le permet

6. Horaires

Arrivée : entre 8h30 et 8h45 (en tenue de sport)

Départ : entre 16h30 et 17h00 (dernier délai !)

Les parents ou le représentant légal sont tenus d'annoncer l'arrivée et le départ de l'enfant auprès des moniteurs sur le lieu de rassemblement. L'autorisation parentale pour rentrer seul est directement intégrée dans le formulaire d'inscription en ligne. La réponse validée par i-signature fera foi.

7. **Matériel obligatoire**

Les enfants doivent venir chaque jour équipés d'une tenue de sport et de chaussures de sport d'extérieur et avoir dans leur sac à dos :

 - une gourde d'eau,
 - une paire de chaussures de sport d'intérieur,
 - une veste de pluie (type k-way),
 - de la crème solaire (à appliquer également avant de venir le matin).

Pour les journées du mercredi et du vendredi :

 - un maillot de bain,
 - un linge.

Nous leur conseillons également de prendre une paire de lunettes de soleil.
8. **Inscription(s)**

L'inscription à cette semaine multisports se fait par le biais du formulaire d'inscription en ligne sur le site de la Commune, www.pregny-chambesy.ch. Celle-ci sera validée une fois que la Mairie aura vérifié l'exactitude des données. Une confirmation de pré-inscription sera envoyée directement par e-mail à l'adresse indiquée sur le champ « e-mail » suivie d'une confirmation en cas d'acceptation.
9. **Prix**

Le tarif est de CHF 390.- / 5 jours. Le prix de la semaine multisports s'entend en francs suisses (CHF), TVA comprise. Il comprend les activités sportives, les repas, les collations et les goodies (casquette, t-shirt, tour de cou ou équivalent). Les repas sont confectionnés par un traiteur. Le nombre de places disponibles est traité dans la limite des contingents alloués à cette semaine multisports.
10. **Sécurisation du paiement et prélèvement**

Le paiement s'effectue en ligne, sécurisé par le système de paiement Worldline SA, uniquement par carte de crédit Visa, Mastercard ou via TWINT. Le montant ne sera prélevé que lorsque la Mairie aura vérifié et validé l'exactitude des données personnelles. Une confirmation du montant prélevé sera envoyée par e-mail. Aucune facture ne sera délivrée pour cette prestation.
11. **Assurances**

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident. Les assurances (maladie, accident et responsabilité civile) sont obligatoires pour les participant-e-s. Elle décline également toute responsabilité en cas de vol et/ou dommage aux effets personnels. En cas d'accident, le parent ou le représentant légal autorise le moniteur ou la monitrice à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'appel aux urgences médicales. Les frais y afférents restent à la charge des parents.
12. **Absences / Retards**

Toute absence doit être signalée avant 8h00 au +41 78 266 17 03. Aucun remboursement ne pourra être effectué sans certificat médical ou juste motif (accident, décès).
13. **Annulation et remboursement**

En cas d'annulation pour des raisons de force majeure, la Mairie procédera au remboursement intégral. Aucun remboursement ne pourra être effectué sans présentation de certificat médical ou de justificatif valable.
14. **Dossier médical et allergies**

Toute information médicale (allergies, régime alimentaire, traitement) doit être mentionnée dans le formulaire d'inscription. Les réponses fournies via le formulaire en ligne avec i-signature font foi.
15. **Respect des règles de bonne conduite et de sécurité**

Les enfants doivent respecter les règles établies par KID'Sport et les moniteurs. Tout manquement peut entraîner l'exclusion sans remboursement.
16. **Droit à l'image**

En cochant la case dédiée dans le formulaire d'inscription, le parent ou le représentant légal autorise ou refuse que l'enfant soit photographié ou filmé dans le cadre de la semaine multisports. Cette validation électronique via i-signature fait foi.
17. **Protection des données**

Toutes les données personnelles sont considérées comme confidentielles. Les informations nécessaires à l'inscription ne font l'objet d'aucun traitement commercial.
18. **Autorisation parentale**

Obligation de remplir les 3 documents via le formulaire en ligne qui seront transmis à l'association KID'SPORT.